

Lien social et Politiques

Lien social
et Politiques

Conseil du statut de la femme. 1999. *Parce que la jeunesse concerne aussi les femmes. Propositions d'action en vue du sommet du Québec et de la jeunesse*. Gouvernement du Québec, octobre, 27 p.

Isabelle GIRAUD

Number 43, Spring 2000

Voir les jeunes autrement

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/017756ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/017756ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1204-3206 (print)

1703-9665 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

GIRAUD, I. (2000). Review of [Conseil du statut de la femme. 1999. *Parce que la jeunesse concerne aussi les femmes. Propositions d'action en vue du sommet du Québec et de la jeunesse*. Gouvernement du Québec, octobre, 27 p.] *Lien social et Politiques*, (43), 163–165. <https://doi.org/10.7202/017756ar>

d'anonymat. Ces trois univers offrent des réponses et constituent des lieux de bricolage identitaire pour les jeunes qui s'y identifient. À travers eux, selon l'auteur, c'est le processus de socialisation et d'insertion des jeunes et les modes de reproduction de la société brésilienne qui sont étudiés.

En dernier lieu, A.-S. Zoa illustre en quoi, à travers l'invention d'un vocabulaire, d'un style vestimentaire particulier et d'un nouveau genre musical, les jeunes de certaines villes africaines participent à l'émergence d'une nouvelle culture et cherchent par là à s'insérer dans un monde auquel ils aspirent. Les jeunes apparaissent, à travers ce nouveau langage, comme des acteurs articulant tradition et modernité, à l'instar des jeunes Brésiliens présentés par N. Teles, comme les artisans d'une nouvelle façon d'aborder le monde et de contester l'ordre politique et social.

Pour conclure le livre, J.-F. Guillaume revient sur chacun des chapitres pour constater la pertinence des études sur les jeunes et l'ouverture d'une double approche théorique et méthodologique pour la sociologie de la jeunesse. D'une part, le sociologue devrait porter un regard sur les conditions objectives, c'est-à-dire sur l'héritage social et familial du jeune de même que sur les contraintes structurelles qui pèsent sur lui. Cette dimension implique le questionnement des modalités de transmission intergénérationnelle plutôt que celui des caractéristiques et aptitudes personnelles de l'individu. Une sociologie de la jeunesse devrait également, d'une manière complémentaire, prendre en compte le discours que tiennent les groupes sociaux et les jeunes sur leurs propres actions et représentations afin d'échapper à la « manipulation » de cette catégorie sociale.

Cet ouvrage constitue une excellente remise en question des études sur la jeunesse en sociologie, de leurs approches et de leurs principaux cadres conceptuels. Tour à tour, il aborde la question de la pertinence et de la légitimité de l'âge comme objet d'étude, discute la précision et l'exactitude des concepts le plus souvent employés dans les travaux sur les jeunes, interroge les différentes approches et perspectives théoriques ayant cours dans ce champ de recherche, et porte un regard, à partir de

cas empiriques spécifiques, sur la place des jeunes dans le changement social.

On pourra toutefois reprocher au recueil, comme souvent aux ouvrages collectifs résultant d'un colloque, son aspect un peu hétéroclite. Certains textes ne semblent en effet s'apparenter que de loin à l'objet principal du livre. C'est le cas notamment des textes de C. Jaminon et de M. Lavallée, qui ont moins pour but d'analyser et de « déconstruire » certains concepts utilisés en sociologie de la jeunesse que de souligner la crise de la société salariale actuelle et le rôle de l'école dans l'éducation à la citoyenneté, respectivement. Et la dernière partie du recueil, consacrée à la place des jeunes dans les changements sociaux, tranche légèrement sur le reste du volume pour cette même raison. Il est effectivement difficile de déterminer si cette section vise à discuter la notion de « culture des jeunes », à proposer une approche centrée sur l'acteur, ou à illustrer la légitimité des études sur la jeunesse.

Les quatre textes de cette dernière partie du volume sont toutefois loin d'être sans intérêt, tant en eux-mêmes que pour l'ouvrage dans son ensemble. En effet, les changements sociaux qui y sont examinés via la catégorie sociale des jeunes témoigneraient peut-être de la nécessité moins criante, pour les sociologues qui s'intéressent à la jeunesse dans ces sociétés en bouleversement, de discuter de la question des mots et des perspectives, comparativement à leurs vis-à-vis des sociétés dites occidentales, qui, face aux contraintes socio-économiques et au « contexte d'incertitude » que rappelait le thème du colloque, remettraient plutôt en question la figure « jeunesse » comme acteur du social, et partant les manières de l'étudier. Cette explication permettrait de justifier la position différente qu'occupent les derniers textes par rapport aux autres et fait ressortir la nécessité de placer la catégorie des jeunes dans son cadre socio-historique si on veut l'utiliser.

Définir la jeunesse ? D'un bout à l'autre du monde a donc la qualité de susciter des questions et d'apporter des suggestions théoriques et méthodologiques en ce qui concerne la manière d'aborder les jeunes en sociologie, tout en demeurant ouvert à la discussion. Il s'agit d'un recueil incontournable autant pour le sociologue

de la jeunesse que pour celui qui s'intéresse autrement à la question des jeunes.

Stéphanie Garneau
Université Laval

• **Conseil du statut de la femme. 1999. *Parce que la jeunesse concerne aussi les femmes. Propositions d'action en vue du sommet du Québec et de la jeunesse. Gouvernement du Québec, octobre, 27 p.***

Cette petite brochure sur les jeunes femmes rappelle que, bien souvent, l'image que les chercheurs et les responsables politiques projettent de la jeunesse est asexuée. En effet, Monique des Rivières, Lucie Desrochers, Francine Lepage et Marie Moisan, dans ce document du Conseil du statut de la femme du Québec, analysent très brièvement l'inscription différenciée des jeunes femmes et des jeunes hommes dans l'espace social. Leur étude atteste de différences sociologiques suffisamment grandes pour qu'elles soient prises en compte dans l'élaboration des politiques sociales. La critique des auteures de ce rapport à l'égard des documents préparatoires au *Sommet du Québec et de la jeunesse* est double : d'une part, le gouvernement ne prend pas en considération les effets, sur la situation des jeunes femmes, de politiques sociales pensées au « neutre » : politique familiale, politique de la formation professionnelle, du financement des études ; d'autre part, l'absence d'un regard en termes de genre écarte des propositions pour les jeunes certains champs des politiques sociales dans lesquels les jeunes femmes sont plus impliquées que les jeunes hommes : éducation civique, éducation sexuelle, politique de développement des transports, détresse psychologique et violence faite aux femmes.

Sans retracer de manière exhaustive l'ensemble du rapport, nous prendrons trois exemples qui illustrent les effets sociaux générés pour les jeunes femmes par des politiques publiques récentes au Canada et au Québec : la politique familiale et la politique de financement de la formation universitaire, et qui montrent comment une approche asexuée

peut conduire à l'omission de la question de la violence.

Les récentes mesures dans le domaine des politiques sociales tendent à aggraver la situation des jeunes femmes. Au Canada, dans le domaine de la politique familiale, le gouvernement fédéral a, depuis 1997, changé le régime des prestations maternité et augmenté le nombre d'heures de travail cotisées nécessaires à leur obtention; cette mesure touche particulièrement des femmes jeunes qui n'ont pas encore travaillé ou ont travaillé peu. Au Québec par exemple, les jeunes femmes sont deux fois plus nombreuses que les hommes de leur âge à se trouver en couple avec des enfants (120 065 femmes de moins de 30 ans contre 69 175 hommes au recensement de 1996). Il a déjà été attesté par les sociologues que le « choix » de la parentalité est difficile pour les jeunes couples (Dandurand et al., 1994); or cette mesure accroît encore plus l'écart entre les jeunes femmes et les plus âgées qui ont déjà travaillé. L'insécurité financière peut même contraindre directement les jeunes femmes à modifier leurs projets d'avenir en matière d'emploi et de maternité. De surcroît, le gouvernement du Québec, qui complétait cette allocation fédérale par l'allocation maternité du Québec, a également modifié sa politique familiale : attribuée aux travailleuses ayant obtenu les prestations fédérales, cette aide devient conditionnée par le revenu familial : de ce fait, en 1997, l'allocation n'est plus touchée que par la moitié d'entre elles. Enfin, l'allocation de naissance attribuée à toutes les mères sans condition disparaît. Finalement, ces exemples montrent combien il est fait peu de cas de la situation des jeunes femmes; leurs

projets de famille ne sont pas considérés comme légitimes et leur dépendance vis-à-vis d'un conjoint est normalisée, et éventuellement renforcée par un tel dispositif conditionnel.

Un deuxième exemple de politiques publiques montre également combien l'image asexuée de la jeunesse véhiculée par les décideurs s'incarne dans la figure d'un individu censé être occupé à temps complet par une activité socialement reconnue (travail, formation) et n'avoir aucun projet familial avant une trentaine d'années.

Dans le domaine de la formation universitaire, en supprimant le programme de retour aux études post-secondaires en 1998 et en rendant l'octroi de bourses universitaires conditionnel à une inscription à temps plein, la politique du gouvernement du Québec en matière de formation nie les besoins d'éducation des jeunes qui ont des enfants et réduit encore leurs chances de sortir d'une précarité qui leur est commune en raison de leurs charges familiales. Or cette précarité concerne plus les jeunes femmes que les jeunes hommes : le taux de pauvreté des jeunes femmes monoparentales est de 97 %, et parmi les moins de 25 ans, les femmes responsables d'une famille monoparentale représentent plus de 97 % en 1996. Ainsi, des mesures pensées pour un ensemble de « jeunes », non seulement peuvent constituer des obstacles pour certaines jeunes femmes en particulier, mais encore disqualifient les choix de vie qu'elles et leurs conjoints éventuels ont faits.

Enfin, les auteures du rapport remarquent que les problématiques abordées par les documents préparatoires au Sommet du Québec et de la jeunesse se réfèrent presque uniquement à l'emploi et à la formation, oubliant ainsi des questions fondamentales comme la violence à l'endroit des jeunes femmes. Elles sont en effet 27 % parmi les 18-24 ans à déclarer lors d'une enquête de Statistique Canada avoir subi des crimes de violence physique ou sexuelle dans les douze mois précédents, soit plus d'une sur quatre, contre 10 % dans l'ensemble des femmes interrogées. En fait, il s'agirait surtout de violence conjugale (ou de violences dans le cadre de la fréquentation amoureuse). Le document rappelle qu'il existe au Québec des projets de sensibilisation en milieu

scolaire, tel Viraj, qui pourraient intéresser les chercheurs-es; il serait par exemple passionnant d'étudier les effets de ces programmes sur la violence conjugale ou sur le décrochage scolaire, dont le lien avec le sexisme a été suggéré par une étude de J.-C. Saint-Amant et P. Bouchard (1993) citée dans ce document.

Finalement, ce que cette brochure atteste, c'est qu'il y aurait sans doute matière à des élaborations théoriques et empiriques beaucoup plus vastes sur les effets différenciés des politiques publiques sur les jeunes femmes et les jeunes hommes.

Tout d'abord, il semblerait que les auteures du document aient dû faire face à des données plutôt insuffisantes : il manque une comparaison systématique entre les jeunes femmes (moins de 30 ans) et les femmes plus âgées (plus de 30 ans). On sait par exemple que les jeunes mères de familles monoparentales sont plus touchées par la pauvreté que l'ensemble des femmes chefs de familles monoparentales, mais on ne sait pas quel est le pourcentage de monoparentalité parmi les jeunes, et leur taux comparatif par rapport aux femmes plus âgées. On apprend également que les jeunes femmes sont plus touchées par l'emploi atypique que les jeunes hommes mais on ne sait pas si c'est ou non le résultat d'un choix. De surcroît, aucun cadre théorique spécifique aux jeunes femmes n'est présent dans l'analyse. Le reste des propositions repose sur des études consacrées aux femmes en général; les recommandations touchant l'emploi, les services de garde et l'intégration sociale des mères chefs de familles monoparentales reprennent des recommandations précédentes formulées pour l'ensemble des femmes, comme les propositions pour la réforme de l'aide sociale au Québec (Conseil du statut de la femme, 1998).

Ces insuffisances doivent en premier lieu être imputées au fait que les auteures négligent des travaux sociologiques existants. La seule étude citée dans ce document date de 1994; il s'agit de l'analyse comparée entre les femmes et les hommes sur l'actualisation du projet d'enfant chez le jeune adulte, réalisée par Renée B.-Dandurand et Léon Bernier. D'autres travaux auraient pu être utilisés, comme ceux de Madeleine Gauthier (1996) et de son équipe, ou l'étude de

Johanne Charbonneau (1998) sur la maternité adolescente, qui fournit des précisions empiriques dont la lecture aurait permis aux auteures de réviser leur portrait des jeunes femmes, portrait qui renvoie une image de *victimes* plus que d'*actrices* dans un espace social et familial en pleine mutation.

Mais, ces considérations mises à part, de ces lacunes nous pouvons finalement conclure que de toute évidence, au Québec comme ailleurs, les études plus spécifiquement destinées à mesurer l'effet différencié des politiques publiques sur les jeunes femmes et les jeunes hommes sont suffisamment rares pour qu'un organisme public comme le Conseil du statut de la femme du Québec ne trouve pas de supports théoriques et empiriques sur lesquels appuyer ses recommandations. Voilà pourquoi, grâce à ses insuffisances et aux pistes proposées, ce document peut être fort intéressant pour des chercheur-es en sciences humaines à la recherche de terrains à défricher.

Isabelle Giraud

Département de science politique
Université de Montréal

Bibliographie

- CHARBONNEAU, Johanne. 1998. « La maternité adolescente... », *Possibles*, 22, 1, hiver : 43-55.
- CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. 1998. *Synthèse. La Réforme de l'aide sociale*, Québec, mai.
- DANDURAND, Renée B., Léon BERNIER, Denise LEMIEUX et Germain DULAC. 1994. *Le Désir d'enfant : du projet à la réalisation*, Rapport présenté au Conseil de la recherche sociale, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- GAUTHIER, Madeleine. 1996. « Femmes, mais jeunes aussi... », *Recherches féministes*, 9, 2 : 85-111.
- SAINT-AMAND, Jean-Claude, et Pierrette BOUCHARD. 1993. « La réussite scolaire des filles et l'abandon des garçons : un enjeu à portée politique pour les femmes », *Recherches féministes*, 6, 2.